ARUC
Séparation parentale
Recomposition familiale

UNIVERSITÉ LAVAL

Familles sous haute surveillance : l'expérience des parents et des enfants dans les services de supervision des droits d'accès

Marie-Christine Saint-Jacques
Marie-Christine Fortin
Annick St-Amand
Sylvie Drapeau
Marie-Hélène Gagné

En partenariat avec le ministère de la Justice du Québec
Le Regroupement québécois des ressources de supervision des droits d'accès
Le ministère de la Santé et des Services sociaux
Le ministère de la Famille

Colloque Séparation parentale, recomposition familiale: enjeux contemporains
ACFAS, Université McGill, 9 mai 2017

Plan de la présentation

1. Les objectifs et la structure de la recherche
2. L'impact de ces services sur les contacts parents enfant et sur le contexte dans lesquels ils se déroulent
3. Comment évolue le bien-être de l'enfant et la situation problématique de leur famille
4. Le regard que portent les parents et les enfants sur les services reçus
5. Les questions en suspens, les recommandations
6. Échanges

Qu’est-ce que les services de SDA?

La mission d’une RSDA est de favoriser l’intérêt de l’enfant en tout temps.

La SDA permet le maintien de la relation, la prise ou la reprise de contact entre l’enfant et le parent lorsque le droit d’accès est interrompu, difficile, trop conflictuel ou non sécuritaire suite à une séparation, un divorce ou toutes autres raisons majeurs.

Deux types de services

Visite supervisée

Rencontres organisées dans un lieu neutre, supervisées par un intervenant, entre un enfant et le parent qui exerce son droit d'accès tout en respectant l'ordonnance du tribunal ou une entente écrite.

Échange de garde

Permet à l'enfant de passer d'un milieu familial à l'autre, par l'intermédiaire d'un intervenant, **sans être témoin des conflits et des tensions qui ne le concernent pas.**

Les objectifs de l'étude

- Décrire les services de droits d'accès supervisés (SDAS) au Québec pour les familles qui détiennent:
  - une ordonnance de la Cour supérieure
  - une entente volontaire ou une entente survenue en médiation

  - À partir du point de vue de différents acteurs:
    - Les parents
    - Les enfants
    - Le personnel des SDAS

  - De différentes manières:
    - Entrevues
    - Questionnaires
    - Questionnaires en ligne

La structure de la recherche

Portrait de la clientèle

- 197 dossiers fermés (8 ressources)
- Concernent 273 enfants

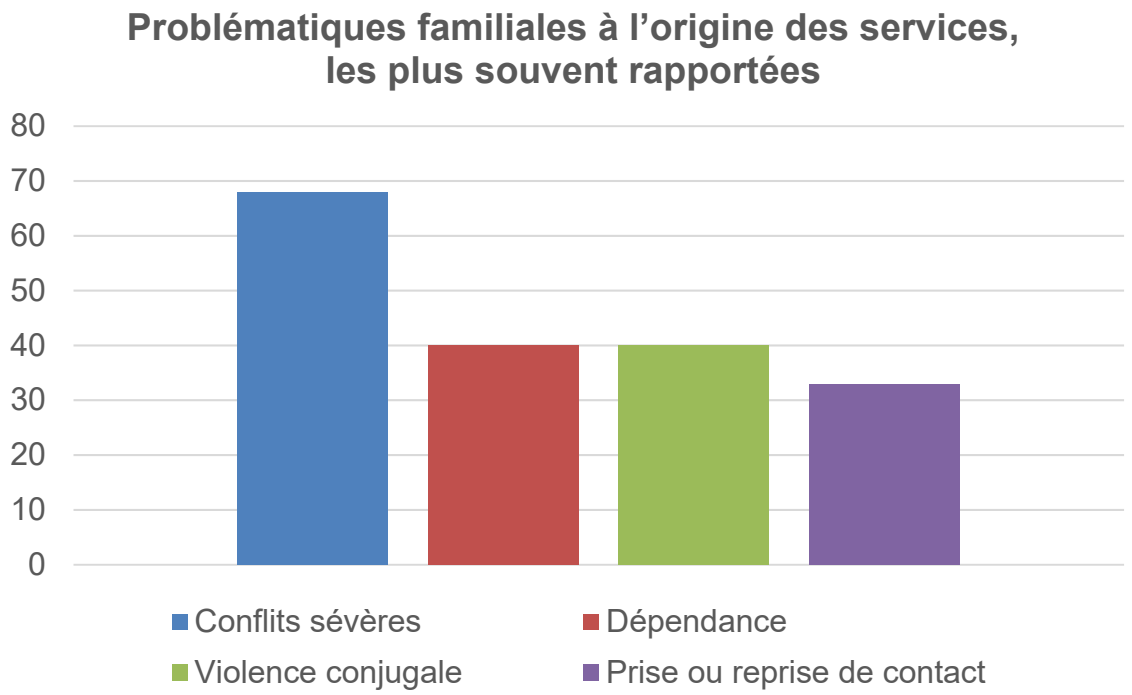

- Visites supervisées: 54%; Échanges de garde: 28%; Les deux: 19%

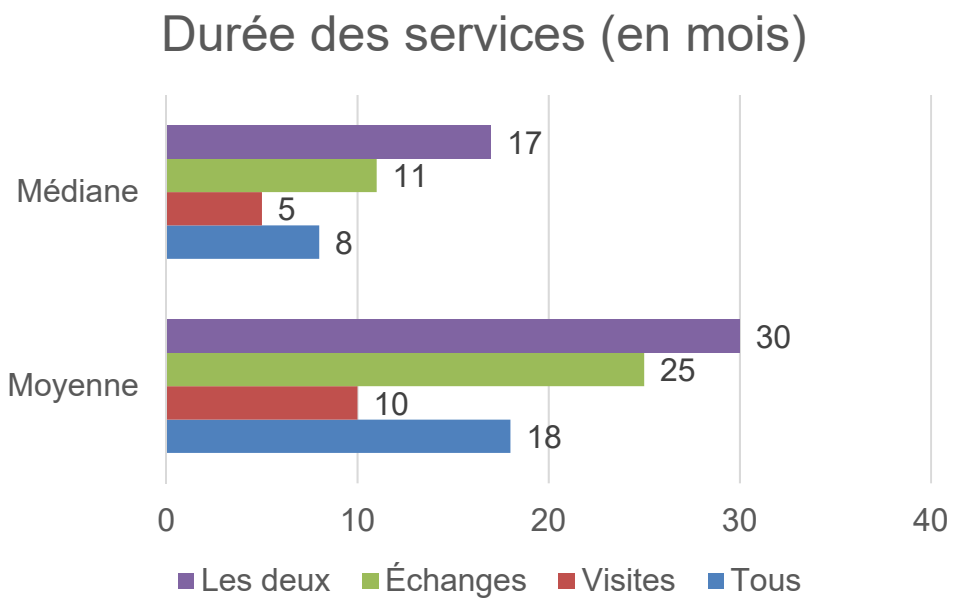

- Utilisation supérieure à 12 mois (38%):
  - EG: intensité du conflit
  - VS ou EG + VS: intensité du conflit, instabilité résidentielle, intensité du conflit, instabilité parentale, problématiques du parent.

Évolution de la situation

Méthodologie

- **Recherche quantitative** menée auprès de **parents commençant les services** en vertu d'une ordonnance de la Cour supérieure, d'une entente volontaire ou de médiation (N=99)
- Un échantillon **non probabiliste** formé de **volontaires**
- Une **collecte de données** en trois temps : un questionnaire téléphonique administré par l'équipe de recherche auprès des parents qui ont consenti à participer
  - **Temps 1 (T1) :** au début des SDAS
  - **Temps 2 (T2) :** 4 mois après le début des SDAS
  - **Temps 3 (T3) :** à la fin des SDAS ou 16 mois après le début des services (M=14 mois)

Profil des répondants

- Des répondants âgés principalement entre **31 et 40 ans** (45%) ou ayant **moins de 30 ans** (39%)
- Une **scolarité** égale ou inférieure à la 5e secondaire (46%)
  - 22% ont un diplôme d'études collégiales et 17% un diplôme universitaire
- Un **revenu personnel annuel** inférieur à 20 000$ (51%)
- 53% des répondants sont des **mères**, 46% sont des **pères**
- 67% de familles en **visites supervisées**, 33% en **échanges de garde**
- Une majorité de familles (69%) avec une **ordonnance de la Cour supérieure**

Profil des enfants

- Au **T1**, **81 enfants** (45 filles, 36 garçons) impliqués dans les SDAS
- Des enfants âgés de **moins de 6 ans** (58%) (M = 4,9 ans)
- Une moyenne de **1,2 enfant** par famille
- Au **T2**, **54 enfants** demeurent impliqués dans les SDAS
- Au **T3**, ce sont **48 enfants** qui le sont toujours

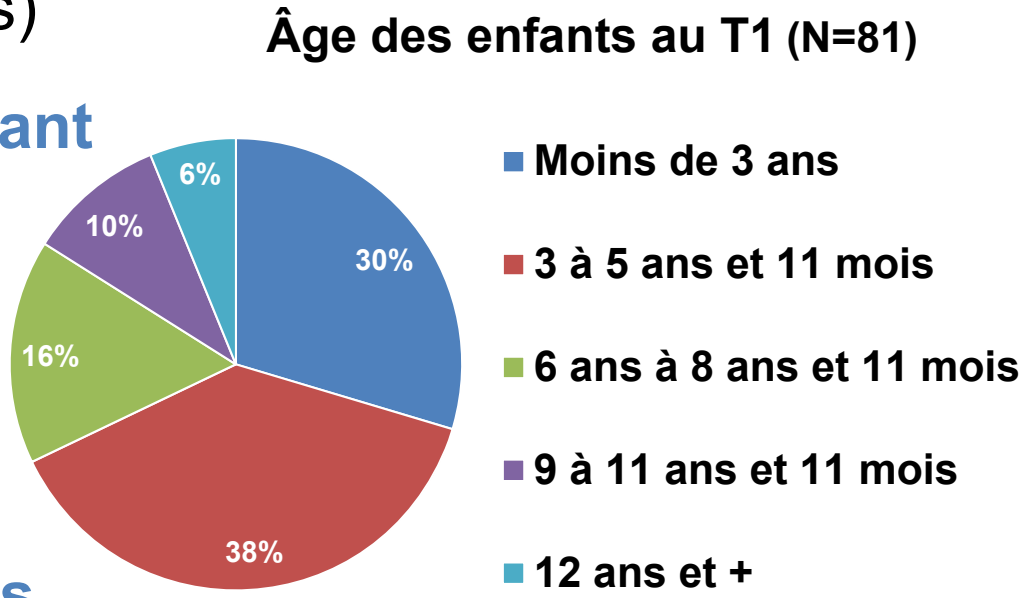

Comment vont les jeunes enfants dans les SDAS?

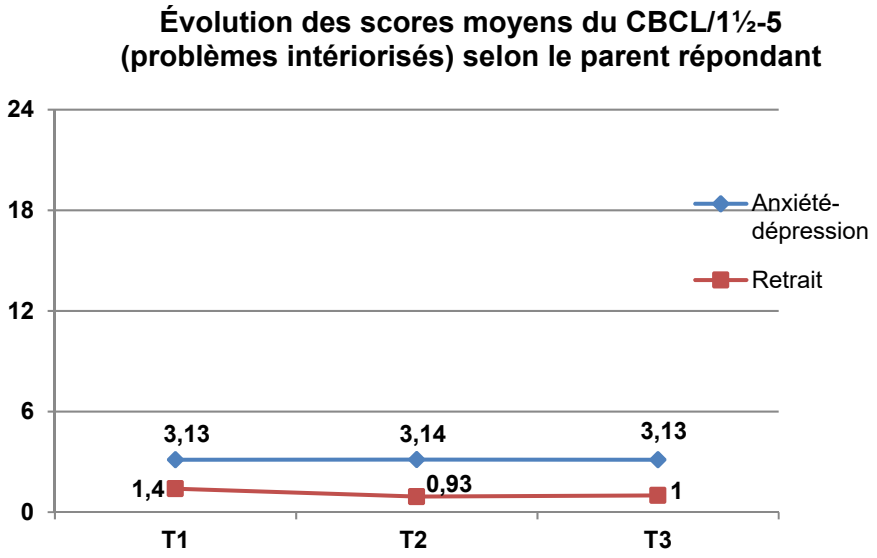

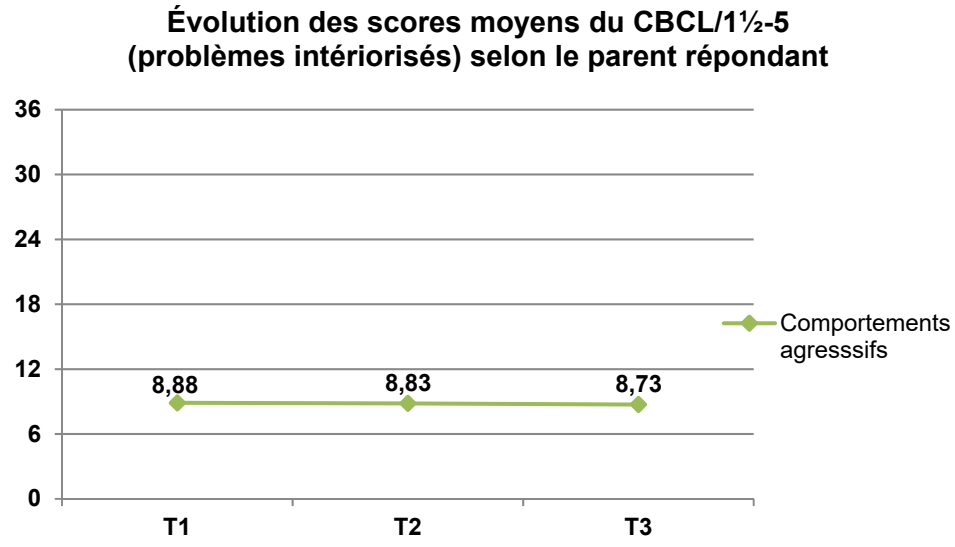

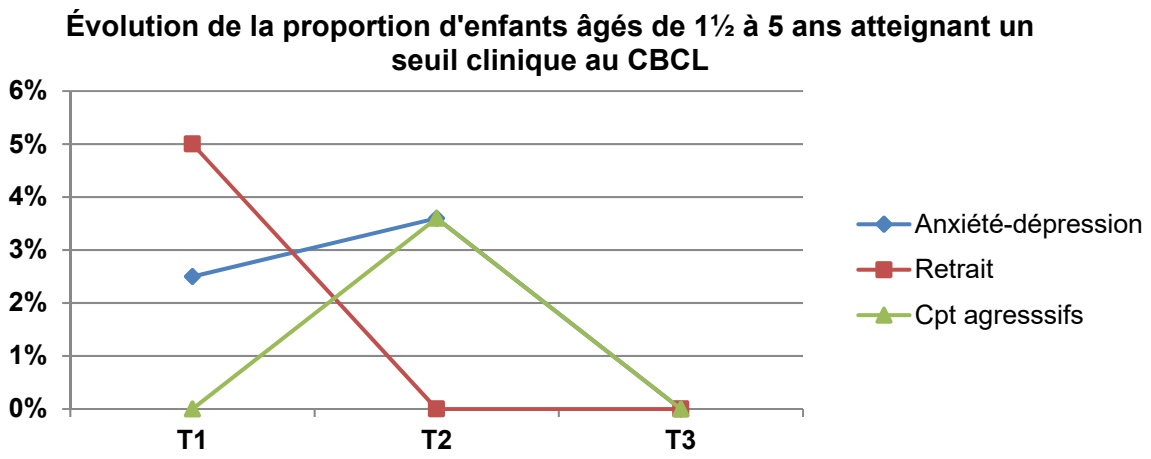

Comment vont les enfants dans les SDAS?

Tableau 4.22 - Évolution des scores moyens des enfants de 6 à 18 ans sur le plan des problèmes de comportement intériorisés et extériorisés selon le parent répondant

Sous-échelle des problèmes de comportement	Temps 1	Temps 2	Temps 3
Anxiété-dépression (Min-Max) M (n) Écart-type	(0-15) 4,33 (21) 4,4	(0-18) 5,88* (17) 5,46	(0-16) 5,63 (16) 5,11
Retrait (Min-Max) M (n) Écart-type	(0-8) 2,62 (21) 2,56	(0-10) 3,82 (17) 3,0	(0-10) 3,38 (16) 3,20
Comportements agressifs (Min-Max) M (n) Écart-type	(1-16) 8,43 (21) 7,19	(0-25) 9,94 (17) 7,44	(1-27) 8,5 (16) 6,9

Comment vont les enfants dans les SDAS?

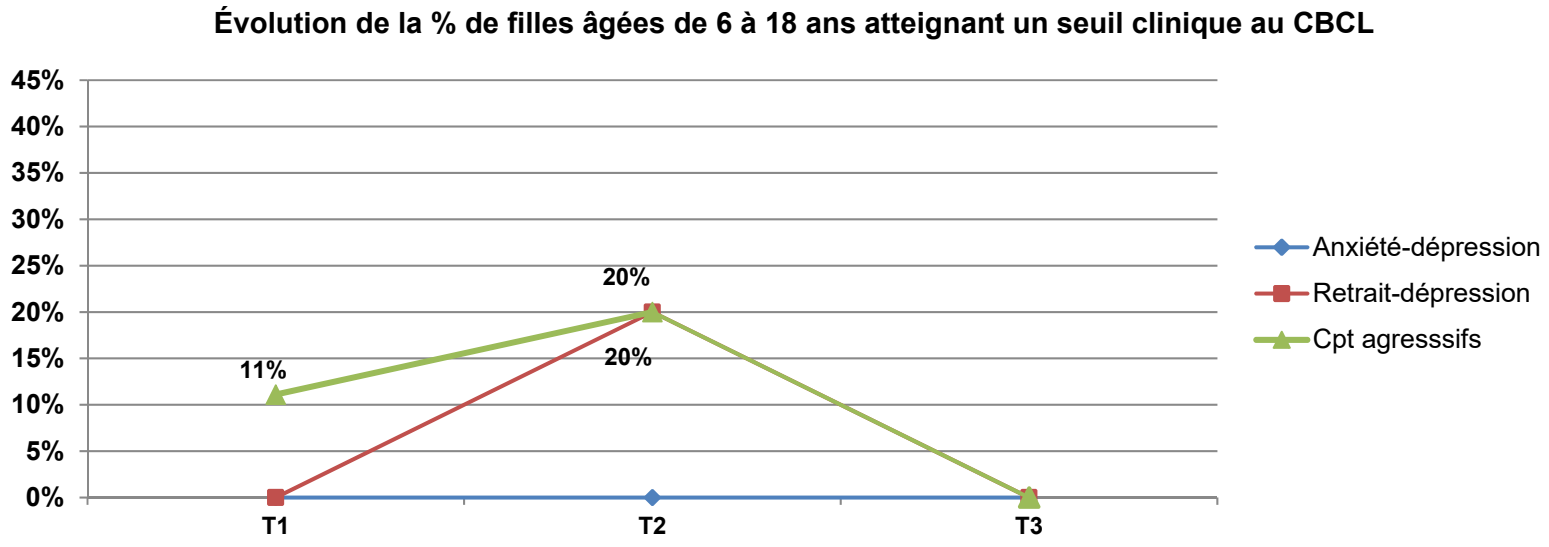

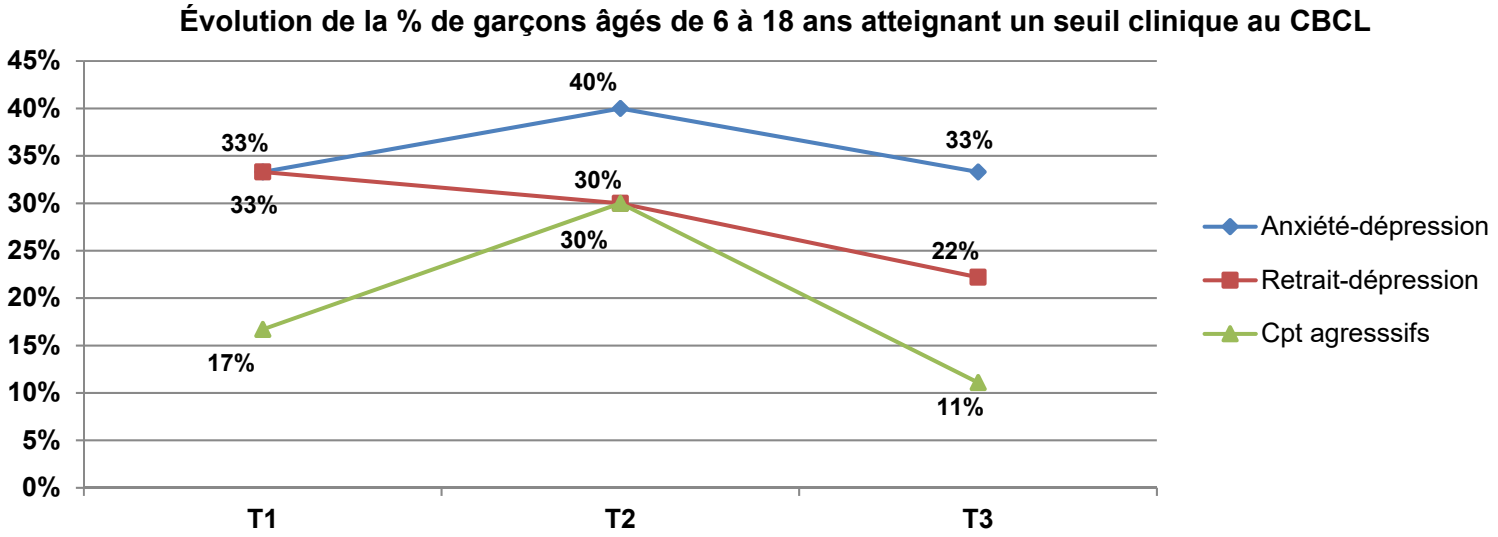

Comment vont les parents dans les SDAS?

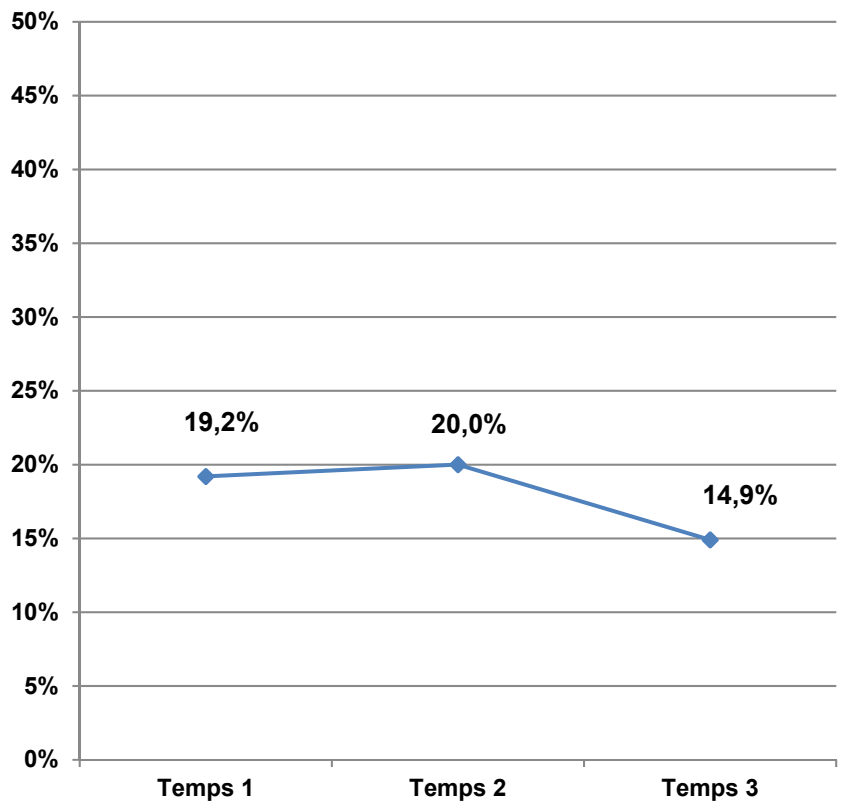

Figure 4.28 Évolution de la proportion de parents atteignant un seuil de détresse psychologique élevé

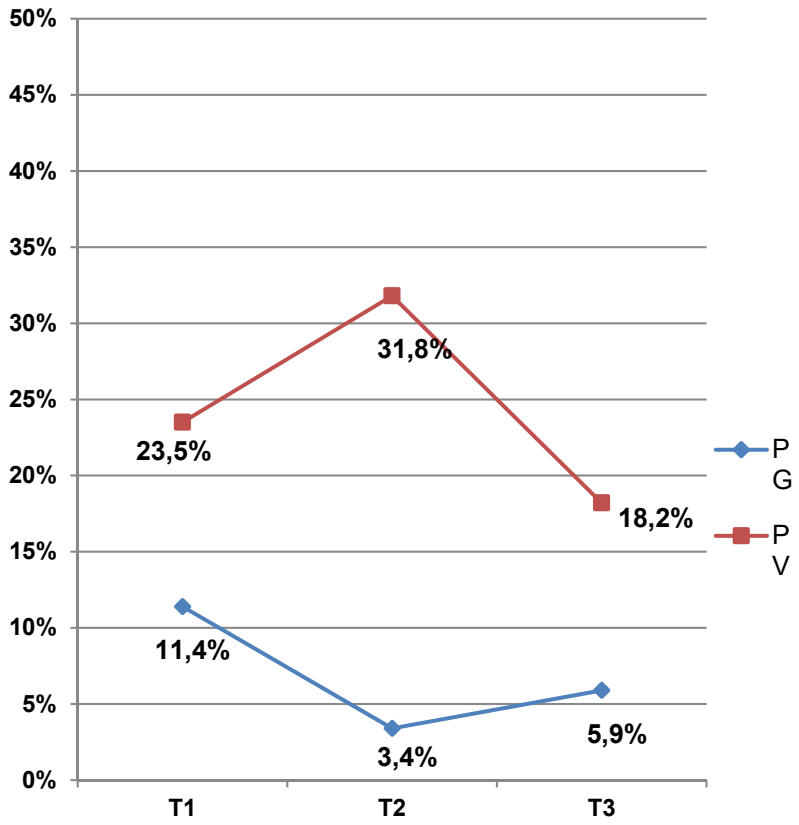

Figure 4.28x Évolution de la proportion de parents gardiens et visiteurs atteignant un seuil de détresse psychologique élevé

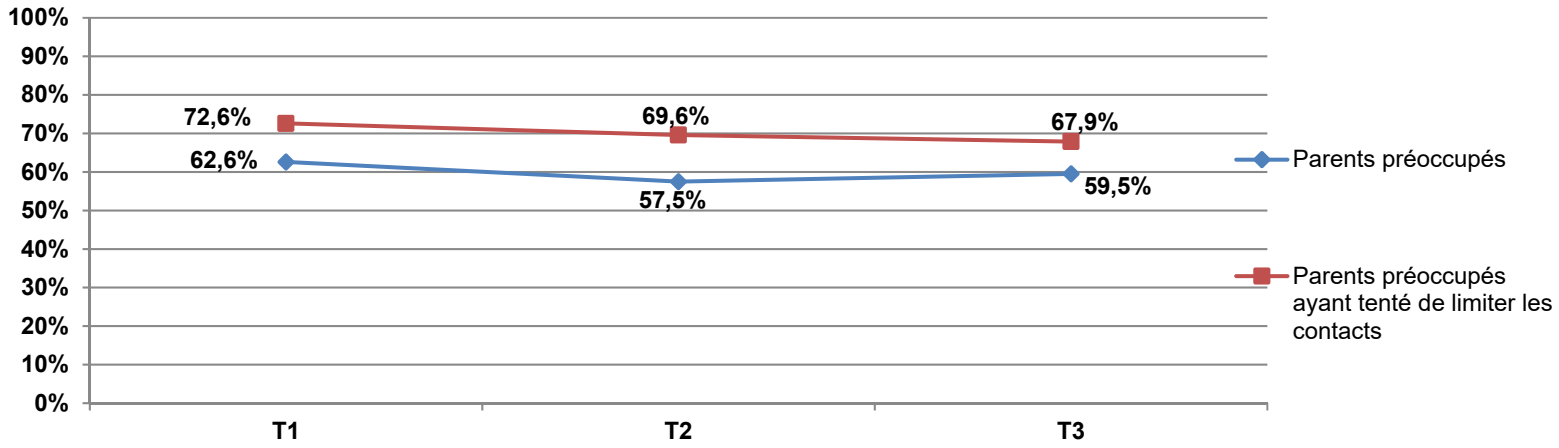

Figure 4.12. Évolution de la % de parents ayant des préoccupations à l'égard de la sécurité de leur enfant ou de la leur et qui ont tenté de limiter les contacts de l'enfant avec son autre parent

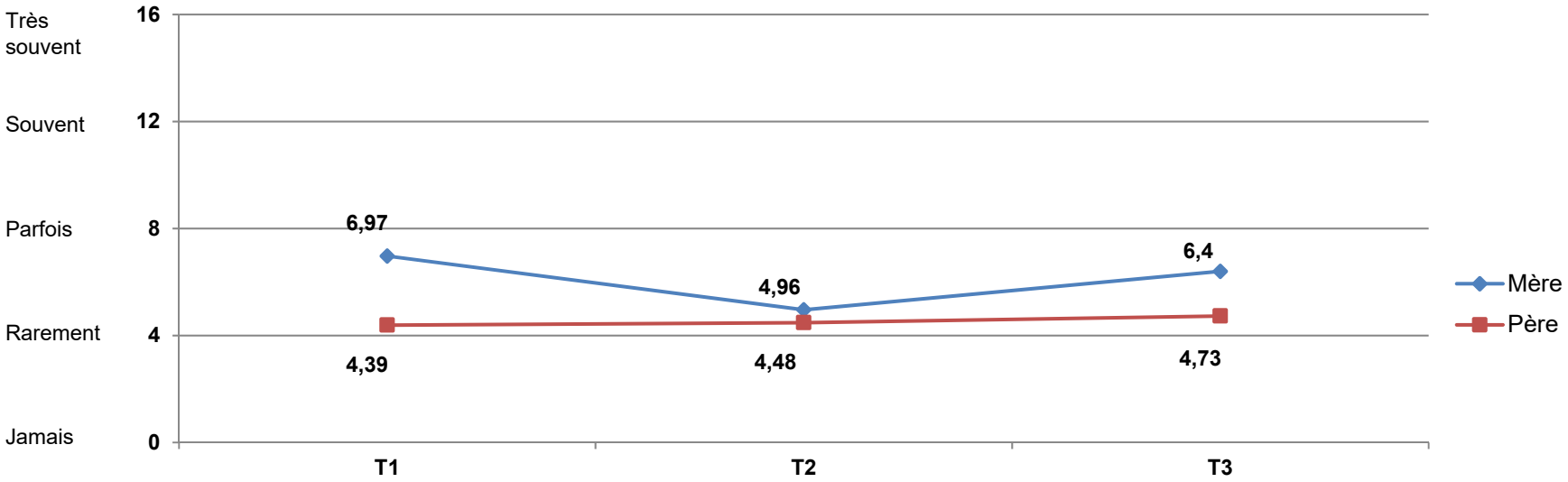

Figure 4.8 Évolution du score moyen de triangulation de l'enfant selon les mères et pères

Comment évolue la coparentalité?

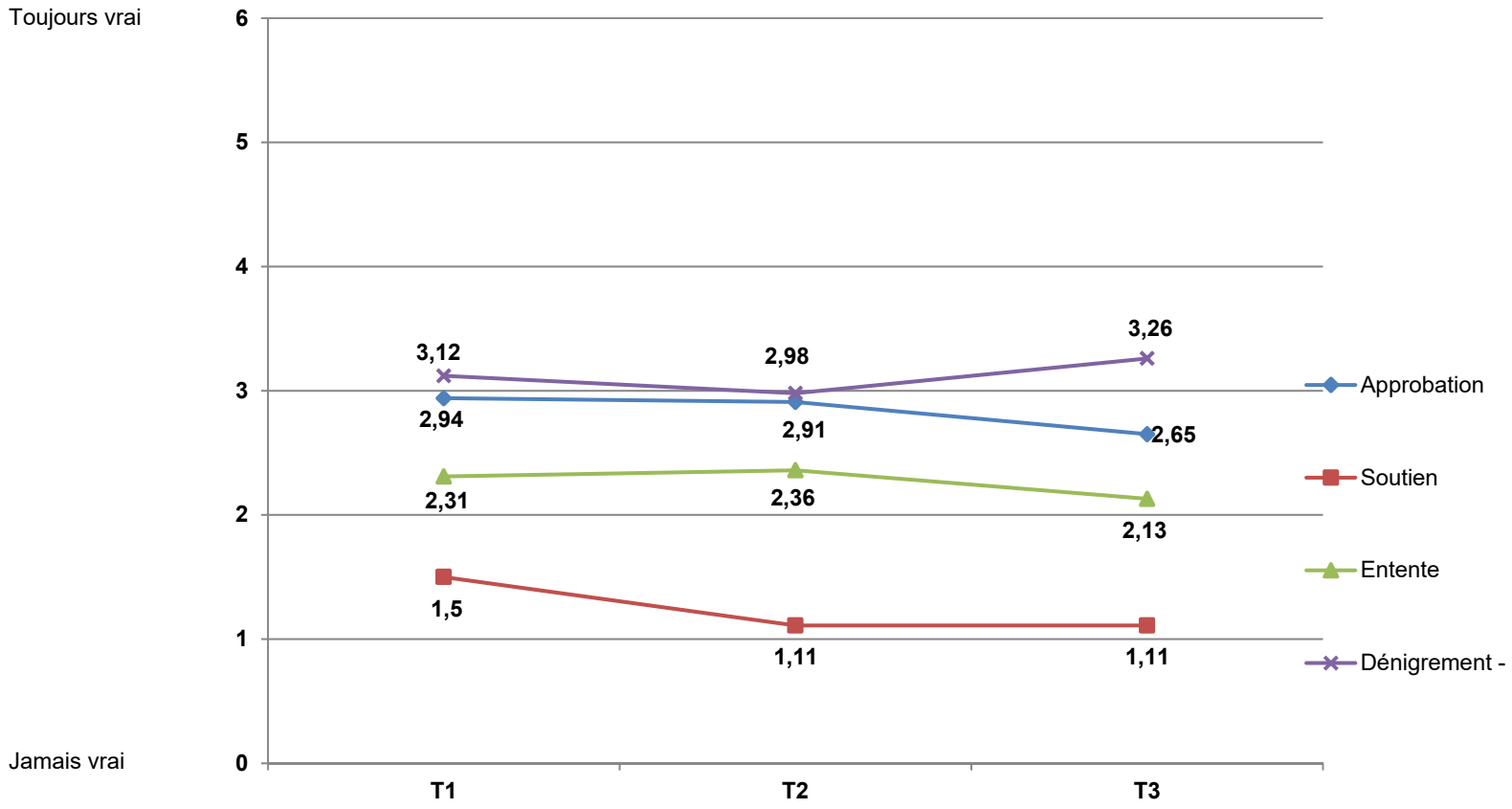

Figure 4.10 Évolution des scores moyens des dimensions de la relation coparentale

La parole aux parents

Méthodologie

- 24 parents (13 pères; 11 mères) dont la supervision est terminée
  - 12 visites supervisées
  - 7 échanges de garde
  - 5 visites supervisées, puis échanges de garde
- Surtout des parents ayant une ordonnance de la Cour supérieure
- Provenant de 8 ressources distinctes
- Revenu annuel: moins de $20,000 (54%) ; plus de 70 000$ (21%)
- Entrevue semi-dirigée téléphonique (35 min à 1 h 42)
- Analyse de contenu thématique

Que ça nous a aidés. Oui et ça a calmé les tensions et que moi, ça m'a permis de descendre… de diminuer mon niveau d'anxiété par rapport à mon ex. **–Mère gardienne, visites supervisées**

Je me sentais comme sur un nuage. J'étais dans un autre monde complètement. C'est vraiment juste ma fille qui comptait à mes yeux, peu importe qu'est-ce qui arriverait, c'est ma fille. **–Père visiteur**

La madame rentre par une porte, monsieur rentre de l'autre porte, merci bonsoir on a fait l'échange. […] C'est réglé. Pourquoi aller se mêler dans le feu de l'action? Tu le sais que ça ne marche pas avec ton ex et tu le sais que si tu vas là [au domicile de l'autre] que tu vas te chicaner. Vas-y pas. Va aux SACES, rentre par une porte, sors de l'autre et ça finit là.
Père visiteur, puis échanges de garde

La perception des parents à l'égard des SDAS

AVANT:

- certains visualisaient la ressource comme une prison
- souhait d'être en sécurité et protégé de l'autre parent
- attentes comblées

La chose la plus importante que les SDAS font:

- permettent à l'enfant d'être en contact avec l'autre parent
- protègent les enfants des conflits parentaux
- assurent la sécurité de l'enfant
- limitent les conflits parentaux ce qui diminue la tension
- zone neutre, intervenantes sans partie pris.

Satisfactions

Enfant:

- être en contact avec lui – qu'il soit en contact avec son parent
- constance des visites ou échanges

- **Les intervenantes:** caractéristiques personnelles et attitude positive, neutralité des rapports

Organisation:

- accueil, aménagement des lieux, fonctionnement, coûts, fiabilité, flexibilité

Insatisfactions

Organisation:

- manque de flexibilité des horaires
- manque de rigueur dans les pratiques
- aménagement des lieux
- accessibilité, stationnements

Les intervenantes:

- besoin de plus de soutien de la part des intervenantes
- sentiment d'être étiqueté, d'être scruté à la loupe

¼ aucune insatisfaction

Les impacts sur le parent et sur l'enfant

La majorité des parents croient que les SDAS ont eu un effet positif sur leur famille

A-Diminution des conflits

- chacun a adouci sa position, communication plus saine, le temps a fait son œuvre, absence de contact

B- Accès facilité à l'enfant

- neutralité, objectivité des observations, maintien ou reprise du contact avec l'enfant

C- Une expérience positive pour les enfants

- protégés de la violence, des conflits + régularité des contacts: l'enfant est rassuré, plus détendu, plus joyeux

D'autres parents pensent que les SDAS n'ont rien changé à leur situation

La perception de l'autre parent

- SACES ne semblent pas avoir modifié la manière dont le répondant voit l'autre parent
- Les parents soulignent n'avoir perçu aucun changement chez l'autre
- Des mots chargés de colère pour décrire l'autre parent:

  manipulateur, irresponsable, boqué, égocentrique, narcissique, hypocrite, menteur, violent, voleur, drogué, alcoolique, mesquin

- Peu de parents ont l'impression d'avoir gagné des points auprès de l'autre parent. Se disent détachés de l'opinion de l'autre

Le regard des parents sur le système judiciaire

A- L'évaluation de la satisfaction à l'égard du **travail des juges** est partagée: seuls les parents gardiens ou en échange de garde sont satisfaits. Aucun parent visiteur n'est satisfait.

Aspects positifs:

- Décision basée sur le meilleur intérêt de l'enfant
- Capacité à trancher dans une situation complexe

Sources d'insatisfaction:

- Manque d'analyse des dossiers
- Manque d'écoute
- Nombreux changements de juges

Suggestions : accorder de l'importance aux 2 parents et à la parole de l'enfant, plus de disponibilité de la part des juges et connaissance plus approfondie de leurs dossiers

B- Évaluation de la satisfaction à l'égard du **travail des avocats**

1 parent sur 2 est satisfait du **travail de l'avocat**: accompagnement, écoute, conseils, proactif. Mais, se sentent parfois comme une cause parmi bien d'autres.

La perspective des enfants : *« Bien moi là, j'étais stressé un peu, pour la première fois. Puis ça s'est très, très, très bien passé . »* (#07)

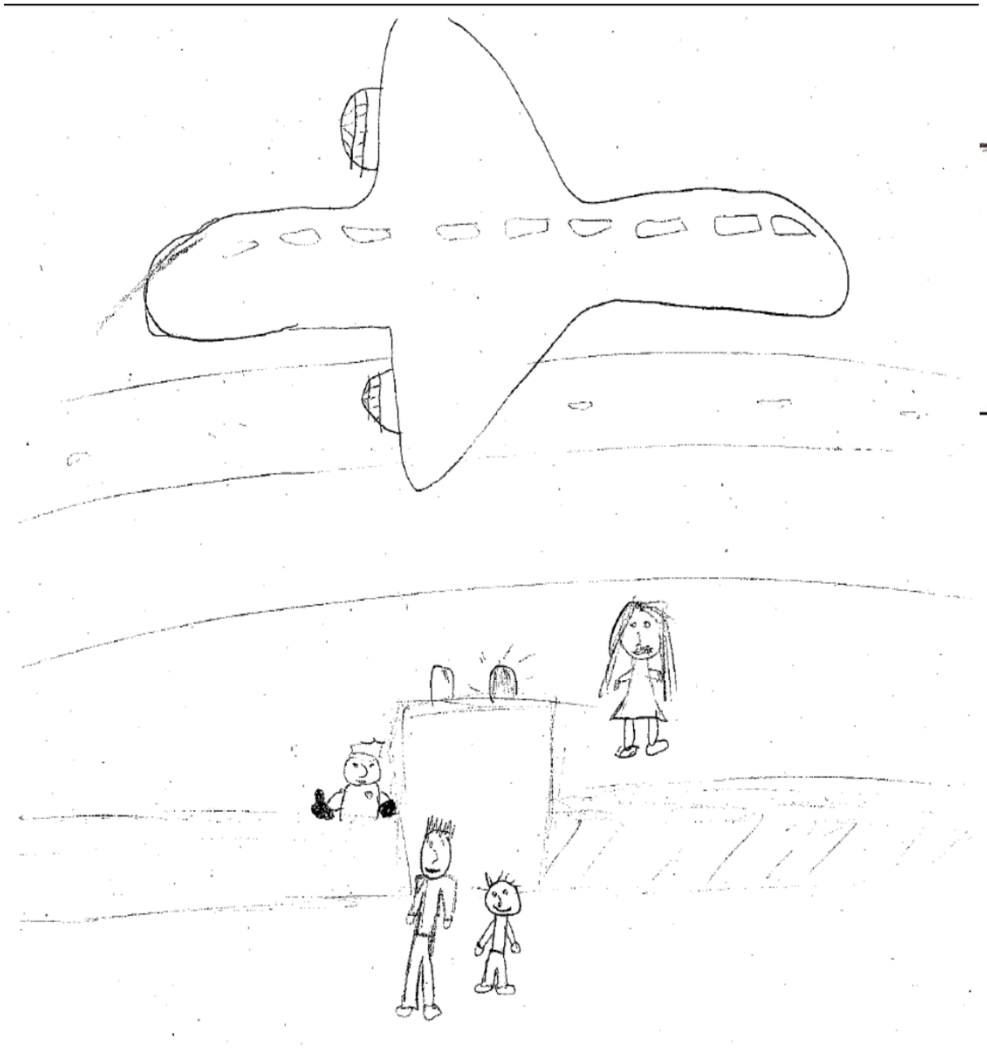

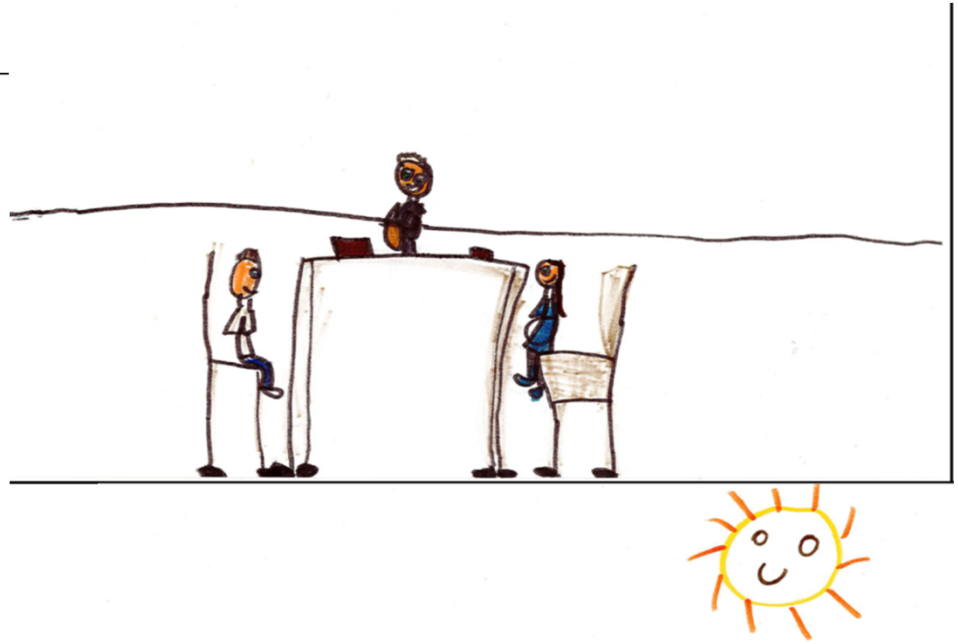

Constats et enjeux

Les parents et les enfants sont-ils satisfaits des services reçus?

Les **SDAS jouent un rôle très important** dans la vie des enfants et des parents qui vivent de grandes difficultés

- Ils protègent les enfants
- Dans certaines situations, ils protègent aussi le parent
- Ils permettent une amélioration de la situation: accès, régularité des contacts, bien-être des enfants et des parents

Les **parents sont généralement très satisfaits** des SDAS

- La manière dont les intervenantes exercent leur rôle y est pour beaucoup

- Les enfants comprennent pourquoi ils fréquentent les SDAS, mais pour la majorité d'entre eux, c'est un secret. Soulève des enjeux sur le plan du soutien.

- Sont **satisfaits** de la manière dont se déroulent les visites ou les échanges, mais il faut penser la supervision pour les enfants plus vieux.

- **La fréquentation d'un SDAS est-elle associée à une augmentation de la fréquence des contacts parent-enfant?**

  - Les contacts **ne sont pas un enjeu** pour toutes les familles
  - Quand ils le sont, ils **diminuent fortement** avec le temps

❖ La fréquentation d'un SDAS permet-elle l'établissement de contacts parent-enfant dans un contexte neutre et sécuritaire?

- La plupart des **parents** constatent un **effet positif:** diminution du conflit, garde, accès à l'enfant.
- Neutralité, objectivité des observations facilitent l'accès
- Malgré certains désagréments, plusieurs parents estiment que cela a été une expérience positive pour l'enfant. Le tiers souligne: protège des conflits, de la violence, de l'instabilité = enfants plus heureux

- La moitié des **enfants** n'expriment aucune crainte. Lorsqu'il y en a, elles sont dues aux comportements de leurs parents. 3/18 ont peur de leur père.
- L'**observation** est bien acceptée, voire sécurisante
- Les enfants savent qu'ils peuvent être **soutenus** en cas de besoin.

- Les intervenantes insistent sur l'importance de la **neutralité** de l'**empathie**

❖ Comment vont les enfants qui fréquentent les SDAS?

- De jeunes enfants dont l'adaptation se compare à celle de la population générale
- Plus de problèmes de comportements chez les 6 ans et plus
- La situation particulière des garçons doit retenir notre attention
- Peut-on limiter les appréhensions liées à la 1re fois?
- Les très inquiets, ceux qui sont mal à l'aise avec l'autre parent: comment les accompagner?

❖ La situation problématique des familles s'améliore-t-elle avec le passage du temps?

- L'utilisation des SDAS **n'est pas associée à une amélioration de la relation entre les parents**
  - La situation s'est améliorée en raison de l'absence de contact
  - À la fin des services
    - les parents continuent d'avoir une image très négative de l'autre parent
    - soutien, entente, approbation + faibles que dans la population et dénigrement + élevé
    - 6 parents sur 10 sont inquiets et cherchent encore à limiter les contacts
  - Le **conflit est apaisé** parce que les SDAS l'ont en quelque sorte **anesthésié**.

- **Pourquoi certaines familles demeurent-elles plus d'un an dans les services?**
  - ÉG: intensité du **conflit** familial
  - VS: intensité du **conflit** familial; **instabilité**; **problématiques** parentales

- **Quels sont les aspects des SDAS qui pourraient être améliorés de l'avis des parents, des enfants, des intervenantes?**
  - La flexibilité des **horaires**
  - Le manque de **rigueur** sur certaines pratiques
  - L'**attente** lors des échanges
  - L'**aménagement** des lieux et des jeux
  - Le **financement**
  - La **reconnaissance** des ressources

❖ Quels sont les points forts des SDAS?

- le **fonctionnement** des ressources
- l'**attitude** du personnel
- la **neutralité** des intervenantes
- le **faible coût** des services

Saint-Jacques, Fortin, St-Amand, et coll. 2017

Cette communication a été rendue possible grâce à une subvention du ministère de la Justice du Québec, du ministère de la Santé et des Services sociaux et du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

Pour plus d'information:
marie-christine.saint-jacques@svs.ulaval.ca

http://www.arucfamille.ulaval.ca/
Université Laval, Pavillon Charles-De Koninck
Québec, Canada, G1V 0A6

ARUC
Séparation parentale
Recomposition familiale